

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/06/2026 - 2817 - 2017 B 00432 - 831 739 602 - JSN2D

Désignation de l'entreprise SARL JSN2D Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 31 RUE DE CHAUSEY 50560 BLAINVILLE SUR MER
Numéro SIRET * 8 3 1 7 3 9 6 0 2 0 0 0 1 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 / Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le (3 0 0 9 2 0 2 5)		Exercice N-1 clos le (3 0 0 9 2 0 2 4)	
		Amortissements - Provisions		Net		Net	
		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		012				
	Fonds commercial						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 776	36 053	1 592	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		444 259	438 222	
Total I (5)		044	048	1 776	480 312	439 814	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070		47 234	60 960	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074		9 733	39 811	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086		194 621	139 615	
	Charges constatées d'avance *	092	094		29	34	
	Total II	096	098		251 618	240 419	
Total général (I+II)		110	112	1 776	731 930	680 234	

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126	300	300
Réserves réglementées *	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	481 779	369 262
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	127 237	147 517
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	612 316	520 079
Provisions pour risques et charges	154		
Total II	154		
Emprunts et dettes assimilées	156	83 830	136 097
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	166	3 699	3 549
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	10 016	20 372
Comptes courants d'associés	173	13 809	136
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	119 614	160 155
Total général (I + II + III)	180	731 930	680 234

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	63 055
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	41 096
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL JSN2D

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 5

Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 4

Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	158 162	169 600
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	1	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	158 163	169 600

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	13 345	13 423
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243		244	7 884	6 420
Rémunérations du personnel *				250	54 912	53 379
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	38 782	32 170
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254	598	435
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1	2
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	115 522	105 828

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers			(III)	280	93 524	99 000
Produits exceptionnels			(IV)	290		
Charges financières			(V)	294	2 032	3 340
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	6 896	11 915

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime d'imposition

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	6 896	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	4 675	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprise nouvelles (144 séides)	986		Zone franche urbaine (144 séides A)	987		
(FRR) France Ruralités (144 séides A)	181		Jeune entreprise innovante (144 séides A)	989		
Divers* (144 séides A)	345		Investissements outre-mer	344		
Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
Zones de restructuration de la défense (144 séides)			Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		
Créance due au report en arrière du déficit			346			
Zone de développement prioritaire (144 séides)			993			
Basins de revitalisation rurales (144 séides)			138			
Basins urbains à dynamiser (144 séides)			992			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : *						360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	44 585	354
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	44 585	372

SARL JSN2D

31 RUE DE CHAUSEY

50560 BLAINVILLE SUR MER

ANNEXE DU 01/10/2024 AU 30/09/2025

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Titres immobilisés	20
Créances immobilisées	20
Dépréciation des créances	21
Charges à payer	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Liste des filiales et participations	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 731 929.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 158 162.00 Euros et dégageant un bénéfice de 127 237.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			4 734
Constructions sur sol propre			30 325
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 770		
TOTAL	2 770		35 059
Autres participations	438 207		6 037
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	438 222		6 037
TOTAL GENERAL	440 992		41 096

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			4 734	4 734
Constructions sur sol propre			30 325	30 325
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 770	2 770
TOTAL			37 829	37 829
Autres participations			444 244	444 244
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			444 259	444 259
TOTAL GENERAL			482 088	482 088

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 178	598		1 776
TOTAL		1 178	598		1 776
TOTAL GENERAL		1 178	598		1 776
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	598				
TOTAL	598				
TOTAL GENERAL	598				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	25 144	25 144	
Autres créances clients	47 234	47 234	
Impôts sur les bénéfices	5 021	5 021	
Taxe sur la valeur ajoutée	458	458	
Débiteurs divers	4 254	4 254	
Charges constatées d'avance	29	29	
TOTAL	82 141	82 141	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 621	20 567	63 055	
Emprunts et dettes financières divers	208	208		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 699	3 699		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 260	8 260		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 016	10 016		
Groupe et associés	13 809	13 809		
TOTAL	119 614	56 559	63 055	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 195			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	300			300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 814
Dettes fiscales et sociales	8 260
Total	11 282

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 621
Total	83 621

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit Mutuel
Montant initial de cette garantie : 144 000
Montant restant dû en capital : 83 621
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/08/2029
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres SAS AB Désamiantage

SARL JSN2D
50560 BLAINVILLE SUR MER

Page : 22

[illegible]

JSN2D
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 31 rue de Chausey 50560 BLAINVILLE SUR MER
831 739 602 RCS COUTANCES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 MARS 2026

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 127 237,17 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	127 237,17 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividende	35 000,00 euros
----------------------	-----------------

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	92 237,174 euros
---------------------------	------------------

Total	127 237,17 euros	127 237,17 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

Distribution de dividendes

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 116,67 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter du 22 mai 2026.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 31,4%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2024	35 000 euros			
30 septembre 2023	Néant			
30 septembre 2022	Néant			

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Joël SEIGNEUR

